

Claude AMMIRATI

Républicain de Progrès

Centre Gauche

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 21 ET 28 MARS 1993

7ème CIRCONSCRIPTION DES ALPES-MARITIMES

PROFESSION DE FOI, pour celui qui ne sait plus pour qui voter.

Faire publier solennellement le texte de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme du 10 Décembre 1948.

Article 1er : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de **FRATERNITE.**

Faire en sorte que ce texte soit distribué, affiché, lu et commenté dans les écoles et autres établissements d'enseignement.

Faire appliquer les principes de la Constitution Française : **Chacun a droit à un emploi et le devoir de travailler**, en conséquence proclamer le chômage "hors-la-loi" et faire respecter l'état de droit.

Adapter le budget de la Nation à ce principe :

Travail à mi-temps pour les demandeurs d'emploi correspondant à leur capacité, dans les administrations, les entreprises, l'artisanat ou le commerce.

Cours de réinsertion dans les lycées, collèges et écoles élémentaires aux heures où les classes sont disponibles.

Formation d'un corps d'enseignants spécialisés dans les problèmes de réinsertion, avec les moyens nécessaires pour faire face aux besoins de trois ou quatre millions de personnes.

Indemnité minimum de 5000 F par mois et par personne, pour permettre aux demandeurs d'emploi de traverser dans la dignité cette période de leur vie.

Recherche d'un accord avec l'ensemble des pays développés pour l'établissement d'un impôt international sur le capital.

Baisse de 20 % du budget de l'état pendant cinq ans.

Révision à la baisse de la loi de programmation militaire de **622 milliards**.

Baisse des impôts de 20 % pendant cinq ans, qu'ils soient Européens, Nationaux, Régionaux, Départementaux ou Locaux.

Moratoire de 20 % sur les loyers d'habitation et les loyers des baux commerciaux et artisanaux.

Répartition sur 20 ans du remboursement des prêts bancaires accordés sur 15 ans.

LA FRANCE VIT AU-DESSUS DE SES MOYENS

Protéger l'artiste éducateur qui contribue à l'épanouissement de l'être humain.

Veiller par l'exemple à la santé physique, intellectuelle et morale de tous.

Revenir à l'appellation de Ministère de l'Instruction Publique, l'Education étant le fruit de l'effort persévérant des parents, des maîtres d'école et de la vie de quartier.

Quand tout le monde veillera à ce que chacun soit son égal en dignité et en droit, à commencer par le droit au travail, les problèmes de sécurité, de drogue et de sida seront en grande partie résolus.

En attendant ce jour merveilleux, donner à l'action sociale, à la justice et à la police les moyens et la volonté de faire régner la paix civile.

Je vous promets 30 ans d'efforts.

L'ESPOIR FAIT VIVRE.

VOTEZ

Claude AMMIRATI

Suppléant

René MAURAY

Imprimerie MAURAY - ANTIBES